

avancée. Le projet de loi, qui sera présenté sous peu, répondra à toutes les questions de ce genre.

**M. Alexander:** J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député ne croit-il pas que nous anticipons quelque peu sur le débat très important que nous aurons aujourd'hui? Il serait peut-être préférable d'avoir le moins de questions supplémentaires possible sur ce point.

**M. Alexander:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Sauf le respect que je vous dois, Votre Honneur, je crois que c'est une question très importante. J'aborde sans doute des points que nous discuterons un peu plus tard, mais j'aimerais que Votre Honneur me permette une autre question. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si tous les voyages nécessaires sont terminés? Le ministre suppléant est-il en mesure de nous annoncer les principes directeurs devant régir la rénovation urbaine? Des voyages à Vancouver et à Calgary ont déjà été effectués. En envisage-t-on d'autres? Nous ne pouvons parler d'Hamilton continuellement. Nous devons aussi parler du reste du pays.

**M. Max Saltsman (Waterloo):** Monsieur l'Orateur, je pose ma question supplémentaire au premier ministre. Elle a trait à la rénovation urbaine. Il y a quelques semaines, le ministre des Transports était à Kitchener et a alors signalé qu'il annoncerait à la Chambre les nouveaux principes directeurs en matière de rénovation urbaine. Comme la démission du ministre des Transports a pu créer de l'incertitude, le premier ministre pourrait-il assurer à la Chambre qu'un nouveau ministre sera nommé sans tarder et que ces principes directeurs seront présentés à la Chambre le plus tôt possible.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Voilà encore, il me semble, un sujet tout indiqué que le député pourrait traiter cet après-midi ou ce soir.

## LES LANGUES OFFICIELLES

### LES MODIFICATIONS POSSIBLES PAR SUITE DES POURPARLERS

**M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys):** J'adresse ma question au premier ministre, monsieur l'Orateur. Peut-il dire si des entretiens ont eu lieu pendant le congé de Pâques ou depuis avec les autorités provinciales au sujet de la reconnaissance des langues officielles d'un bout à l'autre du pays? En outre, si ces entretiens ont eu lieu, donneront-ils lieu à des modifications au projet de loi?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Des entretiens ont eu lieu, monsieur l'Orateur. Je ne saurais préciser la date, mais je sais qu'ils ont eu lieu entre le ministre de la Justice et certains fonctionnaires et premiers ministres provinciaux. Il faudrait en demander la date au ministre, monsieur l'Orateur.

**M. Muir (Cape Breton-The Sydneys):** Une question supplémentaire. Des entretiens ont-ils eu lieu avec les autorités du Québec au sujet de mesures relatives aux langues dans cette province qui pourraient être incompatibles avec le projet de loi fédéral sur le même sujet?

**Le très hon. M. Trudeau:** Oui. Le ministre de la Justice a aussi conféré avec le premier ministre du Québec et certains de ses ministres sur ce sujet même.

**M. H. Russell MacEwan (Central Nova):** Une question complémentaire au premier ministre. Le ministre de la Justice a-t-il déjà saisi le cabinet du bill sur les langues?

**Le très hon. M. Trudeau:** La Chambre ne voudrait certes pas que je rompe mon serment de membre du Conseil privé, monsieur l'Orateur.

## LE NATIONAL-CANADIEN

### LA POSSIBILITÉ DE SABOTAGE PRÈS DE TORONTO

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Je voudrais poser au ministre suppléant des Transports une question à propos d'un sujet abordé au début de la semaine par mon collègue, le député de Wellington-Grey. Le ministre a-t-il pris des mesures pour s'assurer que d'autres actes de sabotage entraînant la mort ne se reproduiront plus sur les chemins de fer? A-t-il donné des instructions en ce sens?

**L'hon. James Richardson (ministre suppléant de l'Habitation):** Monsieur l'Orateur, comme on l'a dit à la Chambre, non seulement le chemin de fer, mais encore la police, fait enquête sur le déraillement et sur la possibilité d'un sabotage. Toutes les mesures possibles seront prises pour que la chose ne puisse se répéter. Mais on ne peut empêcher le sabotage si quelqu'un est résolu à détruire. J'ignore quelles mesures pourraient être prises outre celles qu'adoptent les forces de police.

**M. Nesbitt:** Le ministre nous dirait-il si d'autres précautions spéciales ont été prises depuis l'incident? Nous le savons tous, ces incidents en entraînent parfois d'autres.